

Unilinguisme québécois et bilinguisme acadien : les politiques linguistiques du Parti québécois et du Parti acadien, 1970-1978

Michael Poplyansky

Numéro 34, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023785ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023785ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poplyansky, M. (2012). Unilinguisme québécois et bilinguisme acadien : les politiques linguistiques du Parti québécois et du Parti acadien, 1970-1978. *Francophonies d'Amérique*, (34), 155–171. <https://doi.org/10.7202/1023785ar>

Résumé de l'article

Le présent article compare la politique linguistique du Parti québécois (PQ) avec celle du Parti acadien (PA) pendant les années 1970. Ces deux formations partagent le même objectif fondamental : fonder un État national. Pourtant, le PQ voue une attention considérable à la politique linguistique, ce qui n'est pas du tout le cas pour son homologue acadien. Selon nous, cela traduit une mentalité de minoritaires qui persiste chez les militants du PA. Même s'ils veulent que les Acadiens forment une majorité démographique au sein d'un État national, ils sont entièrement tournés vers la survie de leur propre groupe ethnoculturel. Ils ne peuvent accepter le fait qu'ils constituent une « majorité » normale, capable d'imposer sa langue à l'Autre.

Unilinguisme québécois et bilinguisme acadien : les politiques linguistiques du Parti québécois et du Parti acadien, 1970-1978

Michael Poplyansky

Université Sainte-Anne¹

« Nous ne sommes pas une minorité. » Tel est le refrain des nationalistes canadiens-français (québécois) et acadiens au cours des années 1970. Ces deux peuples ayant développé une identité territoriale ancrée au Québec ou dans une partie du Nouveau-Brunswick (Martel, 1997; Thériault, 1982), des formations politiques émergent ensuite pour promouvoir l'indépendance² ou l'autonomie du soi-disant « foyer national » : le Parti québécois (PQ) et le Parti acadien (PA).

Mais les ressemblances entre ces deux communautés sociopolitiques s'arrêtent là. En dépit du fait que le PA mobilise une partie importante de l'*intelligentsia* acadienne, il demeure une force relativement marginale, n'élisant aucun député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. De plus, un écart important subsiste entre les politiques linguistiques des deux partis. Alors que le PQ revendique un Québec unilingue, aussi français que l'Ontario est anglais (Fraser, 2001 : 98; Laurin, 1977 : 137), le PA hésite à exiger de tels sacrifices de la part des anglophones qui continueraient à vivre sur un territoire acadien autonome.

Quels facteurs pourraient donc expliquer cette divergence? Certes, en tant que « petit parti » dont la survie n'est pas assurée, le PA se concentre davantage sur des enjeux qui affectent directement son électorat

¹ La recherche sur laquelle est basé cet article a été réalisée grâce au financement de l'Université York et de l'Association des universités de la francophonie canadienne. Je tiens à remercier Marcel Martel de ses commentaires sur ce texte.

² En 1976, le PQ hésite devant le mot « indépendance » préférant le terme de « souveraineté-association » pour décrire son projet politique. Reconnaisant les nuances importantes qui séparent ces deux concepts, le parti souhaite néanmoins que le Québec devienne un pays indépendant. Nous employons donc les termes d'« indépendance » et de « souveraineté » de façon interchangeable.

francophone. Comme, par ailleurs, le Nouveau-Brunswick n'est pas une « terre d'immigrants » au même titre que le Québec, le PA n'a pas inscrit à son ordre du jour l'obligation pour les non-francophones d'apprendre le français. Pourtant, 40 % de la population d'une éventuelle province acadienne serait composée d'anglophones³. Que faudrait-il faire alors de cette minorité? Il s'agit là d'une question à laquelle le PA ne fournit aucune réponse cohérente.

Alors que les politiques linguistiques du PQ ont fait l'objet de nombreux travaux (Corbeil, 2007; Fraser, 2001; Godin, 1997; Levine, 1990; Martel et Pâquet, 2010; McRoberts, 1988; Picard, 2003; Stevenson, 1999), les prises de position du PA à cet égard n'ont malheureusement pas été analysées. Les deux études consacrées au PA mentionnent à peine la question (Godin, 1983; Ouellette, 1992). Par ailleurs, il n'existe aucune analyse comparative entre le PA et le PQ.

Le présent article vise à montrer que l'incapacité du PA à développer une politique linguistique basée sur le modèle péquiste est attribuable au fait qu'il demeure prisonnier de la « mentalité de minoritaire », dont il tente de se défaire. Seul le PQ conçoit les Québécois comme une « majorité » normale, capable d'imposer sa langue aux minorités qui partagent son territoire national. En revanche, le PA ne cherche qu'à faire en sorte que les Acadiens continuent à parler le français eux-mêmes, sans nécessairement forcer les autres à l'apprendre également.

Il nous faut d'abord justifier cette comparaison en relevant d'importantes ressemblances entre ces deux partis politiques. L'article débute donc par un bref résumé de la montée du PQ et du PA. Il s'agit de montrer que les deux partis doivent leur existence aux mêmes forces sociales et politiques. Nous procédons ensuite à la comparaison des politiques linguistiques du PQ et du PA. Finalement, nous constatons la présence d'une « mentalité de minoritaire » au sein même de la direction du Parti acadien, ce qui expliquerait, en partie, la divergence entre les politiques linguistiques des deux formations.

³ Cette province inclurait les comtés de Victoria, Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmorland (voir Thériault, 1982 : 167).

Le PQ et le PA, issus des mêmes sources

Formé en 1968, le PQ est le résultat d'une fusion entre le Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque et le Ralliement national (RN), un parti indépendantiste de droite. Il devient rapidement une « grande coalition » pour tous les souverainistes québécois. Moins de deux semaines après le congrès de fondation péquiste, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), une formation indépendantiste qui existait depuis 1960, se saborde et ses militants sont invités à adhérer au PQ. Le RIN est, d'ailleurs, très intransigent en ce qui concerne la politique linguistique, en appelant à la révocation des droits (ou des privilèges, d'après le discours) linguistiques de la minorité anglophone (D'Allemagne, 1974; Nadeau, 2007). Comme nous le montrons plus loin, les anciens membres de ce parti continuent à exercer une certaine influence au sein du Parti québécois pendant les années 1970. Bien que le PQ ne gagne pas ses deux premières campagnes électorales, il prend toutefois le pouvoir en novembre 1976. En 1977, le parti met en œuvre sa politique linguistique avec l'adoption de la loi 101, qui sert à réaffirmer la spécificité du Québec au sein de la fédération canadienne. Le parti consacre les dernières années de son premier mandat à préparer le terrain pour le référendum de 1980 sur la souveraineté-association (Coleman, 1984 : 209)⁴.

Précisons maintenant les événements qui mènent directement à la naissance du Parti acadien. Au Nouveau-Brunswick, les années 1960 sont marquées par une série de réformes enclenchées par le gouvernement de Louis Robichaud : programme de « Chances égales pour tous », création de l'Université de Moncton, Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, entres autres (Belliveau et Boily, 2005). Mais ce programme n'est qu'un prélude à des revendications encore plus substantielles de la part des Acadiens. À partir de la fin de la décennie, André Dumont,

⁴ Il y a d'ailleurs une tension au sein du gouvernement Lévesque, entre le premier ministre, qui souhaite se concentrer sur des questions « terre à terre » comme la réforme du financement des partis politiques, et plusieurs ministres, notamment Camille Laurin, qui veulent maintenir un programme législatif résolument nationaliste. La souveraineté, prendrait alors, selon eux, l'aura d'un couronnement quasi inévitable. Même si le résultat escompté n'advient pas, nul besoin de dire que c'est la thèse Laurin qui l'emporte au sein du gouvernement (Picard, 2003 : 261).

un instituteur de Petit-Rocher, réclame sur plusieurs tribunes, la création d'un parti politique pour défendre les intérêts des francophones du Nouveau-Brunswick. En janvier 1971, Dumont et six autres résidents du Nord-Est de la province, surtout affiliés au Collège de Bathurst, forment un comité (le Comité des Sept) qui explore la possibilité de fonder un tel parti politique. Bien que certains membres du comité hésitent, croyant que la population n'est pas encore suffisamment « sensibilisée », tous optent finalement pour la formation du Parti acadien. En novembre 1972, le PA tient donc son congrès de fondation. Euclide Chiasson, un professeur du Collège de Bathurst et membre du Comité des Sept, y est élu chef du parti par acclamation (Godin, 1983 : 35-36). Cent vingt-cinq militants se présentent pour marquer l'événement ; le parti ne dépassera jamais le seuil des mille membres⁵.

Le PA présente treize candidats aux élections provinciales de 1974, recevant 5 % des suffrages exprimés. En 1975, Jean-Pierre Lanteigne, un médecin de Bathurst, succède à Chiasson comme chef du parti. Il est également élu par acclamation (Richard, 1975 : 3). En 1978, le PA mène une campagne électorale beaucoup plus organisée. L'objectif central de son programme est la création d'une province acadienne. L'existence d'une telle province pourrait servir de tremplin à d'autres changements dans le statut politique des Acadiens, si jamais le Québec devenait indépendant. Aux élections de 1978, le PA double ses appuis de 1974 et son candidat dans Restigouche-Ouest, Armand Plourde, vient à deux cents voix de remporter son comté (Ouellette, 1992 : 90-92).

L'année 1978 représente donc un point culminant, tant pour le PA que pour le PQ. Le PQ venait de mettre en œuvre sa politique linguistique, qui deviendrait un élément central de l'héritage du gouvernement Lévesque⁶. Quant au PA, il atteint son meilleur résultat électoral. Les

⁵ D'après les recherches du politologue Roger Ouellette, on note un manque de militantisme chez les membres du PA. Même si le nombre total de membres est relativement stable au cours de l'existence de ce parti (entre 300 et 400 membres), 94 % d'entre eux n'occupent aucune fonction en son sein et « deux tiers ne sont actifs à aucun niveau ». Lorsque nous nous référons « aux militants du PA », il s'agit donc d'un groupe restreint d'individus qui prennent la peine de se déplacer aux congrès du parti et de voter sur ses orientations (Ouellette, 1992 : 52, 100).

⁶ Nous n'oublions pas les autres éléments de l'héritage du gouvernement Lévesque, tels les réformes du financement des partis politiques et de l'assurance automobile.

années qui suivent apportent leur lot de déceptions aux deux partis. Le PQ perd le référendum de 1980, et le PA amorce son déclin irréversible qui mène à sa disparition en 1982.

Malgré leurs destins divergents, le PQ et le PA doivent leur existence aux mêmes forces sociales et politiques. Premièrement, les deux partis sont des fruits de la « Révolution tranquille »⁷. Tant le Québec que le Nouveau-Brunswick traversent une période de réformes modernisatrices pendant les années 1960. Les fonctions sociales remplies par le clergé – comme l'éducation, par exemple – sont transférées à l'État. En analysant cette période de l'histoire du Québec, Kenneth McRoberts constate que l'expansion du rôle de l'État mène directement à la montée du PQ. « *When the Quebec government [...] began to address so many concerns of Québécois in the 1960s, [...] it seemed only normal [...] that [it] should assume all the powers of a national government and that Quebec should at last become truly sovereign* », conclut-il dans *Quebec: Social Change and Political Crisis* (1988 : 37). Même si la Révolution tranquille néo-brunswickoise est dissociée du discours nationaliste (Belliveau et Boily, 2005), elle facilite pourtant l'émergence d'un groupe-cadre de jeunes Acadiens qui suivent les traces de leurs voisins québécois. Le PA et le PQ sont dominés par ce que McRoberts appelle « la nouvelle classe moyenne ». Ce sont les « professionnels » du secteur public : fonctionnaires, enseignants, chercheurs en sciences sociales. Plus des deux tiers des membres du PA représentent ce groupe démographique (Ouellette, 1992 : 49). Il en est de même pour le PQ ; la moitié de ses candidats aux élections de 1970, 1973 et 1976 proviennent des rangs de la « nouvelle classe moyenne » (McRoberts, 1988 : 243).

Deuxièmement, le PQ et le PA représentent un désir de spécificité dans un monde qui devient de plus en plus homogène. Dans son livre *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*, William Coleman note que le désir perpétuel des Canadiens français de maintenir leur spécificité en Amérique du Nord ne peut plus être réalisé en préservant un mode de vie rural et conservateur. Coleman conclut que ce constat pousse les Québécois à affirmer leur caractère distinct d'une nouvelle manière. Le

⁷ Bien que ce terme s'applique surtout au contexte québécois, il commence à être employé pour décrire le processus de modernisation qui a lieu simultanément en Acadie (voir Belliveau et Boily, 2005).

PQ représenterait donc une volonté de consolider l'unicité de la nation québécoise malgré le fait que celle-ci ressemble de plus en plus à d'autres sociétés occidentales (Coleman, 1984 : 18).

Les Acadiens font face à un dilemme similaire. Jadis, grâce en partie à d'importantes institutions confessionnelles, ils pouvaient compter sur un discours nationaliste faisant l'éloge « du retrait et de l'isolement » (Belliveau, 2008 : 57). Toutefois, à partir des années 1960, avec leur implication grandissante au sein des structures étatiques, il est universellement reconnu que ce genre de nationalisme traditionnel n'est plus soutenable. La crise de confiance atteint son apogée lors du Ralliement de la jeunesse acadienne, tenu à Memramcook en avril 1966. Convoqué par la Société nationale des Acadiens pour initier les jeunes à la « chose nationale », le ralliement est marqué par l'adoption d'une série de résolutions appelant à l'abandon des « signes traditionnels d'identification... [du] vieux nationalisme », tels le drapeau et l'hymne « Ave Maris Stella » (Hautecoeur, 1975 : 196-245). Tout comme les Québécois, les Acadiens du Nouveau-Brunswick cherchent donc une nouvelle façon de faire valoir leur spécificité par rapport à leurs concitoyens anglophones. Dans ce contexte, quel geste pourrait affirmer leur unicité avec plus de force que la création d'une nouvelle province acadienne⁸?

Troisièmement, le PA et le PQ sont profondément liés au contexte politique mondial des années 1960. Depuis le début de la décennie, les indépendantistes québécois de tous les horizons idéologiques s'imprègnent du discours anticolonialiste pour justifier l'accession du Québec à la souveraineté. Bien que ce genre de discours diminue au cours des années 1970, la décolonisation crée néanmoins un climat favorable à l'émergence du PQ⁹. La fondation du PA ne peut pas non plus être dissociée des bouleversements politiques mondiaux. En fait, l'historien Joel Belliveau (2008) soutient que « l'esprit de 1968 » représente le facteur décisif qui pousse les jeunes Acadiens à rejeter la doctrine libérale des droits individuels et à s'affilier à un nouveau nationalisme dont le Parti acadien devient un important promoteur.

⁸ Voir, par exemple, Jean-Paul Hautecoeur qui note, avec Fernand Dumont, que les « nouvelles valeurs des néo-nationalistes acadiens pourraient bien être... traditionnelles » (1975 : 307).

⁹ Pour des études traitant de l'impact du discours anticolonialiste sur le mouvement nationaliste québécois, voir Lachaine (2007) et Mills (2010).

Il reste, bien sûr, une différence importante entre le PA et le PQ qui doit être dûment notée. Il s'agit de l'engagement des partis envers la création d'un État séparé. Tandis que, depuis sa fondation, le PQ revendique un Québec indépendant, le PA ne préconise pas la création d'une province acadienne avant 1977. Néanmoins, à partir de 1976, le PA commence à se transformer en « version acadienne » du PQ¹⁰. Son président, Jean-Pierre Lanteigne, félicite officiellement le PQ de sa victoire électorale et veut même organiser une réunion conjointe entre les exécutifs des deux partis¹¹. Il reste, toutefois, que la politique linguistique du PA demeure toujours fondamentalement différente de celle du PQ.

Deux politiques linguistiques aux antipodes

Examinons d'abord la politique linguistique du PQ. La séance de négociations du 9 juin 1968 entre le MSA, le RN et le RIN, qui mène à la fondation du PQ, trace les lignes de faille qui traversent le parti durant les années 1970. Les trois « précurseurs » du PQ s'entendent sur le but ultime : le Québec deviendra un État unilingue français. Leurs dirigeants souhaitent que les anglophones et les allophones s'intègrent aux institutions de la majorité et que les différences ethnoculturelles entre les citoyens du Québec deviennent moins visibles.

Toutefois, les trois partis ne peuvent se mettre d'accord sur la manière dont il faut atteindre cet objectif. René Lévesque cherche à garantir aux anglophones l'accès à leurs propres institutions. Le futur premier ministre espère que grâce à ces concessions, ils accepteront plus facilement que le Québec devienne « une société où il faudrait gagner sa vie en français¹² ». Les nationalistes conservateurs du RN partagent ce point de vue, mais le RIN s'y objecte vigoureusement. Les représentants de ce dernier

¹⁰ Notons que certains membres fondateurs du PA ne sont pas à l'aise avec le projet d'État acadien. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins actifs au sein du parti à la fin des années 1970 (Ouellette, 1992 : 79-81).

¹¹ « Lettre de Jean-Pierre Lanteigne à Pierre Renaud, 4 avril 1978 », Société historique Nicolas-Denys (ci-après SHND), Fonds Parti acadien (ci-après Fonds PA), P-739, Dossier 1-88 ; « Communiqué de presse : Nous sommes très heureux de la victoire du Parti québécois, 15 novembre 1976 », SHND, Fonds PA, P-739, Dossier 1-88.

¹² « Compte rendu de la deuxième séance de négociations MSA-RN-RIN, 9 juin 1968 », p. 4. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (ci-après Fonds RIN), P-300, boîte 11.

parti à la séance de négociations insistent sur le fait que seule l'abolition immédiate de tous les privilèges pour la minorité anglophone mènerait au type de société que Lévesque prétend promouvoir¹³. C'est surtout sur la base de ce désaccord sur la politique linguistique que le RIN n'est pas officiellement invité à se fusionner avec le PQ (Godin, 1997 : 380). Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné, le RIN finit par se saborder et ses militants rejoignent individuellement les rangs péquistes.

Ainsi, les congrès du PQ au cours des années 1970 sont dominés par la question linguistique. En 1971, l'ancien candidat du parti dans la circonscription de D'Arcy McGee, Paul Unterberg, présente une résolution visant à abolir les écoles anglaises après l'indépendance. En menaçant de démissionner, René Lévesque s'assure que la résolution soit rejetée en assemblée plénière (Godin, 1997 : 537). Précisons que le débat qui oppose Lévesque et des militants comme Unterberg gravite autour des moyens et non des fins. Ainsi, le communiqué du PQ sur « la vie culturelle et les groupes ethniques », émis à la suite du congrès de 1971, cite des études montrant que « déjà un groupe important d'anglophones se reconnaissent comme Québécois et manifestent une volonté de s'intégrer au Québec, avec le français comme langue de communication¹⁴ ». Tous les péquistes partagent une vision selon laquelle les anglophones adopteraient, de gré ou de force, la langue française et cesseraient de se distinguer de la majorité canadienne-française.

Un scénario semblable se joue au congrès de 1973. Selon *Le Devoir*, 18 % des délégués sont alors d'anciens membres du RIN (Leblanc, 1973 : 1). Ils sont toujours déterminés à éliminer le système scolaire anglophone. Lors de l'atelier sur la langue et l'éducation, plusieurs associations de comté soumettent des propositions à cet effet¹⁵. Toutefois, l'exécutif du parti réussit à les rassurer en présentant une résolution selon laquelle la diminution du nombre de personnes se déclarant « anglophones » entraînerait une réduction proportionnelle du financement des institutions anglaises. Même si, par hasard, la population anglaise augmentait, le nombre de places dans le système scolaire anglophone ne pourrait dépasser le plafond fixé en 1973. Le futur ministre d'État au développement culturel,

¹³ *Ibid.*

¹⁴ « La vie culturelle et les groupes ethniques, 1971 », BANQ, Fonds de l'Association du Parti québécois du comté de Sherbrooke, P32, boîte 1, cartable 1.

¹⁵ « Cahier des résolutions », BANQ, Fonds René Lévesque, P18, boîte 33, dossier : 4^e Congrès du Parti québécois.

Camille Laurin, se montre confiant que le nombre d'enfants autorisés à fréquenter l'école anglaise ne peut que diminuer après l'indépendance. « *Some English-speaking residents will leave Quebec while others will send their children to French language schools because of the new status French would have in an independent Quebec* » (Macpherson, 1973 : 1).

Une fois arrivé au pouvoir en 1976, le PQ est en mesure de mettre en œuvre la politique linguistique envisagée par la direction du parti. Grâce à l'adoption du projet de loi 101, le gouvernement interdit l'affichage qui n'est pas en français et oblige tous les résidents du Québec (à l'exception des autochtones et des descendants des Anglo-Québécois) à fréquenter l'école française. La loi ne va pas nécessairement assez loin pour certains membres du PQ. Lors du congrès de mai 1977, l'atelier sur la politique linguistique et culturelle est divisé sur la question du financement public des écoles anglaises. Ce n'est que par un vote de 44 contre 39 que les délégués acceptent que la loi 101 soit suffisamment coercitive pour faire du Québec un État de langue française (Morissette, 1977 : 2).

En fin de compte, la loi contribue à calmer les angoisses des anciens membres du RIN¹⁶. Peut-être est-ce grâce aux interventions de Camille Laurin qui insiste sur le fait que les anglophones sont une « minorité parmi d'autres minorités ». Ils ont leurs propres écoles, non pas par privilège historique, mais simplement à cause de leur poids numérique (Laurin, 1977 : 146). Pour emprunter la terminologie du politologue Will Kymlicka, les allophones et les anglophones bénéficieraient de droits « polyethniques ». Ces derniers ne représenteraient pas une « minorité nationale » particulière¹⁷. À cette fin, Laurin affirme que toutes les minorités pourraient sauvegarder leur langue et certains aspects de leur culture d'origine. Il serait même bénéfique pour l'État québécois d'avoir des citoyens qui pourraient s'exprimer « non seulement en anglais, mais en espagnol, italien, grec, portugais, japonais, russe, etc. » (Laurin, 1977 : 150). En même temps, tel que Kymlicka le décrit dans *La citoyenneté multiculturelle*, les droits « polyethniques » ont pour effet d'assurer généralement la disparition *en douceur* des différences marquées entre groupes ethniques (2001 : 52).

¹⁶ À titre d'exemple, constatons que l'abolition des écoles anglaises n'est plus revendiquée lors des congrès péquistes pendant les années 1980.

¹⁷ Pour une définition des termes « droits polyethniques » et « minorité nationale », voir Kymlicka (2001).

La loi 101 représente la première tentative systématique des Canadiens français d'intégrer les minorités linguistiques vivant au Québec. Une fois ce processus établi, le gouvernement Lévesque ouvre volontiers les portes à une immigration non francophone. À partir de 1978, année où le Québec obtient le pouvoir de choisir ses immigrants grâce à une entente entre le ministre québécois de l'Immigration, Jacques Couture, et son homologue fédéral, Bud Cullen, Couture stipule que seulement 10 % de l'ensemble des points nécessaires à l'admission seront accordés en fonction de la connaissance de la langue française. Il n'y a pas de contestation ouverte face à cette prise de position au sein du PQ, telle est la confiance du parti que l'État provincial a les moyens d'imposer le français comme langue commune (Pâquet, 2005 : 224 ; Barbeau, 1978 : 1).

Pendant ce temps, au Nouveau-Brunswick, la politique linguistique du PA ne vise pas à imposer aux autres l'apprentissage du français. Elle est simplement destinée à s'assurer que les francophones continuent à parler la langue de leurs ancêtres. Avant de développer cette question, il nous faut apporter une nuance. Notre analyse n'enlève rien aux membres du PA, comme l'historien Léon Thériault, qui reconnaissent qu'une politique linguistique à la québécoise serait nécessaire, si jamais les Acadiens obtenaient leur propre État. Thériault défend vigoureusement cette prise de position dans son livre, *La question du pouvoir en Acadie* (1982 : 165). Pourtant, comme nous souhaitons le montrer, ce point de vue n'est pas répandu au sein du PA au cours des années 1970.

En mai 1972, le Comité des Sept publie un livre intitulé *Le Parti acadien* « pour faire connaître le projet et mobiliser des gens » (Godin, 1983 : 35). Le livre inclut des appels à l'autodétermination acadienne et des condamnations du bilinguisme officiel, considéré comme un tremplin vers l'assimilation. Pourtant, il n'encourage pas les anglophones à apprendre le français et à s'intégrer à la nation acadienne (Chiasson *et al.*, 1972 : 15).

Les auteurs du livre présentent plutôt les identités culturelles comme étant immuables. Même s'ils reconnaissent qu'une grande proportion de la population anglaise est « exploitée et souvent laissée pour compte autant que nous », ils concluent que la « mentalité est [si] différente chez les deux peuples [qu'on] ne peut pas [en] faire abstraction ». La séparation entre les communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick est la solution privilégiée. L'on vise alors « un État à bivalence impeccable », avec la dualité des ministères. Il y aurait, par exemple, un ministère de

l'éducation pour les anglophones et un autre pour les Acadiens (Chiasson *et al.*, 1972 : 103).

Cette même attitude demeure présente lors du congrès de fondation du PA. Certains militants regrettent que ce soit « presque toujours les francophones qui [soient] bilingues », ce qui conduit à l'assimilation de ces derniers¹⁸. Pourtant, à notre connaissance, ils n'appellent pas les anglophones à changer leur mode de vie et à apprendre le français. L'exécutif du PA réaffirme ces idées en 1973, dans un texte intitulé « Les principes du Parti Acadien sur le bilinguisme et les anglophones », un pamphlet à forte saveur nationaliste. « Apprendre le français pour les Anglais est un luxe ; apprendre l'anglais pour les Français est une nécessité », y est-il écrit. Le document va encore plus loin : « il faut qu'on cesse de nous voir comme une minorité... nous ne sommes pas une minorité dans une province anglaise ; nous sommes un peuple, le peuple acadien. » Pourtant, le parti s'abstient de demander des sacrifices aux anglophones qui vivent dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, ces régions ne sont pas explicitement définies avant 1977. La déclaration de l'exécutif sur « le bilinguisme et les anglophones » affirme plutôt que le PA n'est pas anti-anglais, « parce qu'il sait que l'exploitation et la pauvreté ne sont pas qu'acadiennes ». Le parti s'efforce donc de ne pas nuire aux droits des anglophones. Ces derniers doivent d'abord s'organiser entre eux ; le Parti acadien sera alors « prêt à collaborer et à combattre ensemble¹⁹ ».

Le désir du PA de maintenir une séparation entre les anglophones et les francophones du Nouveau-Brunswick s'étend au domaine scolaire. Le PA n'exige pas que tous les jeunes « des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick » fréquentent l'école française. Il revendique plutôt la création de conseils scolaires homogènes, qui seraient responsables de l'éducation acadienne. Comme dans la plupart des écoles du Québec, le français y serait la seule langue d'enseignement. Pourtant, ces écoles françaises seraient destinées aux Acadiens. Les non-francophones pourraient continuer à envoyer leurs enfants aux écoles anglaises²⁰.

¹⁸ « Congrès 1972 : recueil d'opinions » (Document émis par l'exécutif du PA), SHND, Fonds PA, P-739, dossier 2-27. Pourtant, l'exécutif ne note pas quels militants ont exprimé quelles opinions.

¹⁹ « Les principes du Parti Acadien sur le bilinguisme et les anglophones, 1973 », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 2-43.

²⁰ « Mémoire du PA sur l'éducation, présenté au Forum sur l'éducation au Nouveau-Brunswick, mai 1975 », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 2-48.

Il est à supposer qu'une telle politique linguistique serait rapidement abandonnée au moment où le PA commencerait à revendiquer une province acadienne. Le PA copierait alors, en toute logique, le modèle péquiste. Pourtant, ce virage ne se produit pas. Le PA reconnaît que l'éventuelle province acadienne inclurait des minorités anglophone et autochtone. Cependant, lors du congrès de 1977, où le PA opte officiellement pour une province acadienne, les militants ne débattent pas de l'abolition des institutions anglophones²¹. Il s'agit d'un contraste frappant avec ce qui se passe dans les rangs péquistes. La politique linguistique du PA ne cherche qu'à empêcher des « défections » de la part des francophones de souche.

L'attitude du PA envers l'affichage public en témoigne. Contrairement au PQ, le PA s'en prend à l'affichage unilingue anglais et non aux affiches bilingues. D'après son journal interne, *Le Parti acadien vous informe*, le PA se préoccupe surtout des francophones qui imitent « le conquérant anglo-saxon » en « plaçant eux-mêmes des enseignes anglaises à leur commerce ». Selon le PA, l'affichage en anglais de la part d'un Acadien est un geste « inconscient du colonisé qui reconnaît sa crainte de l'anglophone ». Le journal du PA ne mentionne ni le message qu'envoie l'affichage bilingue aux anglophones ou aux immigrants, ni la nécessité de les forcer à apprendre le français (Blanchard, 1978).

Une mentalité de minoritaire?

Comment expliquer les différences entre les politiques linguistiques du PA et du PQ? Rappelons que, contrairement aux Québécois, les Acadiens n'ont pas vécu dans un État où ils formaient une majorité démographique depuis le XVIII^e siècle. Ainsi, malgré son appel à une province acadienne, la direction du PA continue à percevoir les Acadiens comme une minorité vulnérable au seuil de l'assimilation. La correspondance du président du PA, Jean-Pierre Lanteigne, fournit la meilleure preuve de cet état d'esprit. Cinq mois après le congrès de 1977, où le PA s'engage à lutter pour une province acadienne, Lanteigne écrit explicitement que les Acadiens ne sont pas en mesure d'intégrer les non-francophones.

Lanteigne fait cette déclaration dans une lettre à un sympathisant québécois du PA, Donald Boisvert. Boisvert lui demande s'« il y a une

²¹ « Congrès 1977 : objectif national », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 2-37.

immigration importante anglophone, italienne ou autre » qui augmente annuellement la population de Moncton, lui rappelant que « l'immigration étrangère faillit nous noyer à Montréal²² ». La réplique de Lanteigne est tellement révélatrice qu'elle mérite d'être citée dans son ensemble :

Le problème linguistique ne se pose pas de la même manière qu'au Québec. Les Acadiens sont une minorité au Nouveau-Brunswick. Nul doute qu'il y a de nouveaux arrivants dans la province qui ne sont pas d'origine francophone et doivent donc s'assimiler à la majorité anglophone. Le problème ici ce n'est pas d'assimiler les immigrants; nous n'avons pas encore cette force, ni les instruments pour le faire. Le problème c'est tout simplement de résister, nous-mêmes, Acadiens, à l'assimilation²³.

Ainsi, comme le révèle la lettre de Lanteigne, le PA n'a aucun désir d'imposer quoi que ce soit aux non-francophones. Contrairement au PQ, qui insiste sur la participation des anglophones et des allophones au développement d'une nouvelle nation québécoise, le PA interpelle uniquement les francophones.

Ce positionnement demeure inchangé pendant la campagne électorale de 1978, moment où le PA est au sommet de sa popularité. Présentant l'unique candidat anglophone du parti, Patrick Clarke²⁴, *Le Parti acadien vous informe* sous-entend que même Clarke n'est pas invité à se considérer comme un Acadien. Le journal se limite à noter que « la cause acadienne n'attire pas que des Acadiens » et que les « deux groupes doivent vivre en harmonie tout en étant égaux²⁵ ». Le PA n'a donc pas l'ambition de remettre en question la connotation ethnique²⁶ du mot « Acadien » pour fonder une nouvelle identité à laquelle l'« anglophone de souche » pour-

²² « Lettre de Donald Boisvert à Jean-Pierre Lanteigne, 21 avril 1977 », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 1-51.

²³ « Lettre de Jean-Pierre Lanteigne à Donald Boisvert, 24 septembre 1977 », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 1-51.

²⁴ Formé en histoire à l'Université Laval, Patrick Clarke est attiré au PA à cause de son nationalisme et non à cause de son idéologie de centre-gauche. Même si Clarke affirme être bien accueilli au sein du parti et traité comme tout autre militant, le PA ne le voit pas comme un modèle et ne tente pas de recruter davantage de non-francophones (Correspondance de l'auteur avec Patrick Clarke, mars 2011).

²⁵ « Le Parti acadien : Élections 1978 », SHND, Fonds PA, P-739, dossier 2-95.

²⁶ Le PA ne prône, en aucun cas, un nationalisme racial. Le parti souhaite que les Brayons du Madawaska, par exemple, se considèrent comme des Acadiens, mais cet effort d'élargir la nation se limite à ceux qui sont déjà francophones (voir Couturier, 2005 : 46).

rait adhérer. Un tel projet paraît simplement unimaginable, non à cause d'une quelconque xénophobie, mais par le simple fait que le PA ne voit toujours pas les Acadiens comme constituant une majorité qui a le droit légitime d'imposer aux non-francophones un devoir d'intégration. Ainsi, d'après le PA, la seule façon pour les Acadiens d'empêcher leur propre assimilation est de développer une série d'institutions parallèles, séparées de celles des anglophones, une stratégie que les nationalistes québécois rejettent largement depuis le début des années 1960.

Conclusion

En résumé, le PA ne remet pas en cause le caractère biculturel du Nouveau-Brunswick. Il vise plutôt à modifier le rapport de force entre les deux communautés linguistiques de la province, de façon à ce que les francophones deviennent une majorité démographique au sein d'un nouvel État. Cela représente un contraste frappant avec le PQ. Pour ses adhérents, surtout ceux qui s'identifient à l'héritage du RIN, l'objectif ultime est de réduire la portée des notions de « minorité » et de « majorité ». Tous les citoyens du Québec devraient adopter le français comme langue de travail et commencer, lentement mais sûrement, à s'identifier à la nation québécoise.

Il n'est pas surprenant que les non-francophones affectés par la politique linguistique du PQ rejettent ce parti. Ils auraient sans doute préféré l'approche du laisser-faire du PA. Pourtant, il est à se demander si ce n'est pas le PQ qui assure avec le plus de succès la survie d'une société francophone sur le continent nord-américain. Percevant les Acadiens comme une minorité, le PA, même quand il exige un État séparé, ne met jamais les anglophones au défi de s'éloigner de leur langue maternelle. L'ambition limitée du PA semble correspondre au programme politique du premier ministre néo-brunswickois de l'époque, Richard Hatfield. En 1981, grâce à la loi 88 sur l'égalité des deux communautés linguistiques, son gouvernement enchâsse le droit des Acadiens de préserver leur propre langue, sans l'imposer aux autres. La loi garantit aux Acadiens leurs propres institutions scolaires, culturelles et sociales, qui seraient distinctes de celles de la majorité anglophone. Vraisemblablement, c'est tout ce que les militants du PA cherchaient à obtenir. Un an après l'adoption de la loi 88, le PA ainsi que le rêve d'un État acadien disparaissent de la scène politique. Depuis, malgré les efforts substantiels de la Société

de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) pour freiner les pressions assimilationnistes²⁷, l'anglais domine largement le paysage linguistique de la province. Selon le recensement de 2006, près de 70 % de tous les francophones (langue maternelle française) sont bilingues, comparé à 16 % des anglophones (Lachapelle et Lepage, 2011). Le PQ, en revanche, réussit à imposer la langue française à presque tous (95 %) les résidents du territoire québécois (Statistique Canada, 2006). Reste maintenant à savoir si cela représente un objectif que les Acadiens devraient (pourraient) viser à leur tour.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Fonds de l'Association du Parti québécois du comté de Sherbrooke, P32

Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale, P300

Fonds René Lévesque, P18

Société historique Nicolas-Denys

Fonds Parti acadien, P-739

Livres et articles

BARBEAU, François (1978). « Le Québec obtient un certain droit en matière d'immigration », *Le Devoir*, 21 février, p. 1.

BELLIVEAU, Joel (2008). *Tradition, libéralisme et communautarisme durant les « Trente glorieuses » : les étudiants de Moncton et l'entrée dans la modernité avancée des francophones du Nouveau-Brunswick, 1957-1969*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université de Montréal.

BELLIVEAU, Joel, et Frédéric BOILY (2005). « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1 (janvier-avril), p. 11-34.

²⁷ Dirigée par un ancien militant du PA, Jean-Marie Nadeau, la SANB cherche surtout à promouvoir la dualité administrative. Elle mène également la lutte pour l'affichage bilingue et une plus grande immigration francophone (voir Nadeau, 1992 et 2009).

- BLANCHARD, Jean-Pierre (1978). « Pourquoi je dis oui à une province acadienne », *Le PA vous informe*, mars, p. 6.
- CHIASSON, Euclide, et al. (1972). *Le Parti acadien*, Montréal, Éditions Parti pris.
- COLEMAN, William (1984). *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press.
- CORBEIL, Jean-Claude (2007). *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Éditions Québec Amérique.
- COUTURIER, Jacques Paul (2005). « La République du Madawaska et l'Acadie : la construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au xx^e siècle », dans Maurice Basque et Jacques Paul Couturier (dir.), *Les territoires de l'identité : perspectives acadiennes et françaises, xvii^e-xx^e siècles*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 25-54.
- D'ALLEMAGNE, André (1974). *Le R.I.N. de 1960 à 1963 : étude d'un groupe de pression au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle.
- FRASER, Graham (2001). *René Lévesque and the Parti Québécois in Power*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- GODIN, Pierre (1997). *René Lévesque : héros malgré lui*, Montréal, Éditions du Boréal.
- GODIN, Rita (1983). *Le développement d'un tiers-parti : le Parti acadien de son origine à 1982*, mémoire de maîtrise (science politique), Québec, Université Laval.
- HAUTECOEUR, Jean Paul (1975). *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- KYMLICKA, Will (2001). *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Éditions du Boréal.
- LACHAINE, Alexis (2007). *Black and Blue: French Canadian Writers, Decolonization and Revolutionary Nationalism in Quebec, 1960-1969*, thèse de doctorat (histoire), Toronto, Université York.
- LACHAPELLE, Réjean, et Jean-François LEPAGE (2011). *Les langues au Canada : recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- LAURIN, Camille (1977). *Le français langue du Québec : discours prononcés par Monsieur Camille Laurin*, Montréal, Éditions du Jour.
- LEBLANC, Gérald (1973). « Le congrès se rallie à la position de son leader sur la langue », *Le Devoir*, 26 février, p. 1.
- LEVINE, Marc (1990). *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphia, Temple University Press.
- MACPHERSON, Don (1973). « PQ would set Limit on English School Places », *The Montreal Star*, 26 février, p. 1.
- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MARTEL, Marcel, et Martin PÂQUET (2010). *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Éditions du Boréal.

- McROBERTS, Kenneth (1988). *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, Oxford University Press.
- MILLS, Sean (2010). *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- MORISSETTE, Rodolphe (1977). « Cinq ans pour abolir les subventions aux écoles privées », *Le Devoir*, 30 mai, p. 2.
- NADEAU, Jean-François (2007). *Bourgault*, Montréal, Lux éditeur.
- NADEAU, Jean-Marie (1992). *Que le tintamarre commence : lettre ouverte au peuple acadien*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- NADEAU, Jean-Marie (2009). *L'Acadie possible : la constance d'une pensée*, Québec, Éditions de la Francophonie.
- OUELLETTE, Roger (1992). *Le Parti acadien : de la fondation à la disparition : 1972-1982*, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- PÂQUET, Martin (2005). *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec : 1627- 1981*, Montréal, Éditions du Boréal.
- PICARD, Jean-Claude (2003). *Camille Laurin : l'homme debout*, Montréal, Éditions du Boréal.
- RICHARD, Paul Émile (1975). « Un médecin de Bathurst choisi leader du Parti acadien », *L'Évangéline*, 17 février, p. 3.
- STATISTIQUE CANADA (2006). « Population selon la connaissance des langues officielles, par province et territoire », « Population selon la langue maternelle, par province et territoire », [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/rt-td/index-fra.cfm>].
- STEVENSON, Garth (1999). *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- THÉRIAULT, Léon (1982). *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.